

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 12 JANVIER 2017 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Laurent BONNIN. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Dominique BERNARD. Julien VIDARD

Absents excusés : Margaret JOYCE. Dorine BARBEAU. Mauricette BERNARD (pouvoir donné à Laëtitia COURTIOUX)

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

- 1) Le conseil municipal a procédé à un vote pour choisir le nom de la future communauté de communes. Avec 5 pour et 4 abstentions, le nom retenu par le conseil municipal est : MELLOIS EN POITOU.
- 2) Mme le Maire propose au conseil municipal des devis pour des travaux d'isolation et d'accessibilité dans les anciens locaux scolaires afin d'y transférer la bibliothèque. Ces devis s'élèvent à 16887.00 € hors taxe. Le conseil municipal décide de demander une subvention auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres au titre de la DETR 2017 d'un montant de 7683.59 €.
- 3) Pour les travaux cités ci-dessus, le conseil municipal décide également de demander une subvention dans le cadre du contrat de ruralité proposé par la Communauté de Communes du Cellois, du Mellois, de Cœur du Poitou et de Val de Boutonne, d'un montant de 5820.00 €.
- 4) Projets 2017 :
 - Il est proposé de passer le lamier (à hauteur de 7 m) sur une partie de la commune.
 - Une réflexion est faite sur l'aménagement du terrain acheté à proximité de l'église
 - et sur la construction d'un abri à Queue d'Ageasse pour les fagots en collaboration avec les associations volontaires.

QUESTIONS DIVERSES :

- la journée fagots est prévue en mars 2017 (date à définir avec les associations communales)
- une boîte à livres va être très prochainement installée à la Jarge
- la brocante annuelle est fixée au dimanche 4 juin 2017
- 14 juillet 2017 : en recherche d'animations

Fait à Lorigné le 16 janvier 2017
Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigné

